



Communauté de communes Armagnac Adour
1 lotissement du Bourdalat - 32100 RISCLE
Conseil communautaire du 1^{er} juin 2026
N° 2026-066

Envoyé en préfecture le 04/06/2026

Reçu en préfecture le 04/06/2026

Publié le

ID : 032-200035632-20260601-2026066-DE



Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 26 mai 2026

Secrétaire de séance :
Béatrice PASIAN

Date d'affichage : 26 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le premier juin à vingt heures le conseil communautaire convoqué, s'est réuni en séance publique à la Communauté de Communes à Riscle, sous la présidence de Monsieur Stéphane PERSOONS, Président.

Nombre de conseillers en exercice :
Nombre de conseillers présents :
Nombre de pouvoirs :
Nombre de Votants :
Nombre de voix **POUR** :
Nombre de voix **CONTRE** :
Abstentions

45
39
3
42
33
0
9

Présents : Mesdames et Messieurs, Persoons, Barnadas, Chanut, Duclos, Aragnouet, Bernard, Dagieux, Labrouche, Pasian, Malmoustier, Dufau Philippe, Fauqué, Bourragne, Justrabo-Hoigne, Darzacq, Sarran, Daste, Dufau Valérie, Castets, Descoubet, Lajus, Coomans, Lux, Tachon, Palangue-Maraleigne, Pailhas, Poitreau, Biau, Minot, Faure, Plouvier-Kunz, Périssé, Labenne, Renaudin, Le Nevez, Menvielle, Langlade, Berdoulet, Lamarque.

Absents excusés : Mesdames et Messieurs Cuyala-Provence, Callac, Lartigolle, Ducournau, Gény remplacée par M.Darzacq, Zago, Buffalan.

Pouvoirs : de M.Cuyala-Provence à M. Barnadas, de Mme Callac à M.Chanut, de M.Zago à Mme Descoubet.

Objet : Représentativité à l'Assemblée Générale de la SMACL (Assurance)

Monsieur le Président informe l'assemblée que la CCAA est sociétaire de SMACL Assurances. Jusqu'à aujourd'hui Monsieur Michel PETIT en est le représentant de droit.

Monsieur le Président propose, à l'assemblée, de nommer un nouveau représentant, élu, de la CCAA au sein de cette assemblée.

Les membres du conseil communautaire décident, à la majorité (33 pour-9 abstentions), de désigner Monsieur Mathieu Minot, mandataire de la CCAA à la SMACL.

Acte rendu exécutoire par son envoi
en sous-préfecture le 4 juin 2026
et sa publication le 4 juin 2026

Le Président,

Stéphane PERSOONS